



PEE et PERCO en cas de décès - Quelle situation pour le conjoint marié?

Par **Bari68**, le **09/01/2023** à **07:19**

BonjourrrrrnQue devient-t-il des PEE et PERCO en cas de décès? Est-ce 50% conjoint marié/50% enfants ou y a-t-il des formulaires d'allocation de type assurance vie et y a-t-il des rétentions/retenues lors de la succession?rrrrnCordialement

Par **Visiteur**, le **09/01/2023** à **08:29**

Bonjour,rrrrnLes héritiers peuvent donc demander la liquidation du plan et le versement des avoirs?qui entrent dans l'actif successoral.rrrnPremière chose à faire donc, transmettre à, l'établissement gestionnaire le certificat de décès de la personne en indiquant les coordonnées du notaire et solliciter des informations sur les contrats.rrrnEn effet, selon les conditions générales et le type de contrat, il peut y être prévu une rente, une sortie en capital, des bénéficiaires designés etc...rrrrnVous aurez en outre beaucoup d'infos avec sur votre moteur de recherche, avec cette question... *Que devient-t-il des PEE et PERCO en cas de décès?*